

Conseil de développement de Métropole Savoie

Commission "Plan Climat Particuliers"

Synthèse des travaux de la commission

Comment le particulier peut-il agir pour le plan climat en réduisant sa consommation d'énergie et ses émissions des gaz à effet de serre ?

En tant que particulier nous influons sur le plan climat en répondant à quatre de nos principaux besoins, qui sont dans l'ordre croissant de leur impact sur le climat :

- se loger
- se déplacer
- s'alimenter
- consommer.

Pour limiter notre impact sur le plan climat en répondant à ces besoins nous pouvons agir sur :

- notre comportement
- le matériel que nous utilisons.

A l'issu de notre réflexion, nous proposons de promouvoir quelques actions concrètes, permettant aux particuliers sur le territoire de Chambéry métropole d'agir en faveur du plan climat.

Concernant le logement

- **Mise en place à l'initiative de Chambéry métropole d'une réflexion et d'une mobilisation des syndicats d'immeuble, pour la mise en place d'une boîte à outil spécifique destinée à inciter à la rénovation énergétique des copropriétés.**
- **Mise en place avec les milieux professionnels du bâtiment, d'une formation des intervenants, aux réflexes tous corps de métiers pour la rénovation énergétique.**
- **Mobiliser les comités de quartier pour informer sur la rénovation énergétique des logements individuels et sur les mesures incitatives.**

Au cours de ces rencontres et de ses campagnes d'information, **une proposition de prise en charge des diagnostics de performance énergétique** pourrait être proposée aux particuliers.

Cette proposition serait faite sur la base du retour d'un **questionnaire technique**, mais très simple permettant de valider la pertinence du dit diagnostic.

- Proposer la nomination dans chaque comité de quartier ou dans chaque commune « d'un correspondant plan climat ».



Concernant les déplacements

- Favoriser pour multiplier les déplacements doux pour les distances inférieures à 5 km, marche à pied (pédibus), vélos électriques ou non, scooter électrique.
- **Accroître le développement des « pédibus »** à l'initiative de Chambéry métropole en relation avec les écoles primaires (et les collèges ?) pour les trajets maison école inférieurs ou égaux à 1,5 km. Cette mesure outre les avantages sur le plan climat, est bonne pour la santé, la sécurité, et la convivialité.
- **Homogénéiser et revaloriser les incitations financières** pour l'acquisition de vélos ou scooters électriques.
- **Sécuriser les déplacements** doux, et baser la réflexion pour les déplacements sur le secteur géographique de métropole Savoie et non Chambéry métropole.

Concernant l'alimentation

- Pour éviter que nous continuions à acheter, par exemple de la viande provenant d'un porc né au Canada, élevé en Australie abattu en Belgique et vendu en France. Imposer un étiquetage départemental en commençant par nous imposer un étiquetage : « produit manufacturé en Savoie ».
- Sur les documents d'urbanisme et plus particulièrement sur le SCOT prévoir des **espaces maraîchers** dans des proportions à définir, afin de permettre le développement des circuits courts dans le cadre d'une économie compétitive, et **de satisfaire à terme 100 % des besoins** de la population locale.
Inciter dans un premier temps par des aides la création de maraîchage de proximité.
- Inciter à la création en centre ville d'un supermarché potager, dans les allées duquel on cueillerait ses légumes de saison avant de passer à la caisse.
- A titre expérimental proposer sur le marché des halles la vente en vrac de céréales, pâtes, riz sucre, sel, lait

Concernant la consommation

- En partant d'un sondage dans notre groupe de travail, on a estimé qu'il se consomme environ 60 000 bidons de lave glace/an sur le secteur de Chambéry métropole. Ce mode de fourniture génère des déplacements et surtout des déchets inutiles. Pour y pallier nous proposons de mettre en place dans les stations services des pompes distributrices de lave glace.

Concernant tous les besoins

- Mise en place à l'initiative de Chambéry métropole, en relation avec le rectorat d'un volet de formation aux réflexes pratiques destinés aux élèves des **collèges**. Cette formation, **civique, comportementale, et**

technique pourrait aborder les thèmes du logement, des déplacements, de l'alimentation, et de la consommation.

- Mise en place d'une campagne d'information à l'initiative de Chambéry métropole, et par les moyens des **médias locaux**.
- Pour suivre la mise en place de ces mesures et en proposer de nouvelles, nous proposons la mise en place au sein du Conseil de développement d'un groupe de pilotage.
Ce groupe aurait pour mission de mettre en place un système de veille pour capter les bonnes idées en faveur du plan climat et d'inciter à leur mise en œuvre.
Il serait en relation avec « les correspondants plan climat », un élu de Chambéry métropole, et un élu législateur.

François Cometto,
rapporteur de la commission "plan climat particuliers"